

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 44 (1994)

Heft: 4

Artikel: David Lasserre (1882-1973) : vie, pensée et action d'un intellectuel engagé

Autor: Jeanneret, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-86244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

David Lasserre (1882–1973)

Vie, pensée et action d'un intellectuel engagé

Pierre Jeanneret

Zusammenfassung

David Lasserre stammt aus einer alten Genfer Familie liberal-calvinistischer Ausrichtung und französischen Ursprungs. Obwohl er sich vom Offenbarungsglauben gelöst hatte, blieb er während seines ganzen Lebens ein Protestant und geprägt vom Geiste des Kulturkampfes. Zuerst Theologe, dann Lehrer, erfasste er die Schweizer Geschichte mit der Methode der kritischen Bibelexegese. Er würdigte vor allem die pazifizierende Funktion der eidgenössischen Bünde und der helvetischen Mediationsmentalität. Lasserres Leben ist dasjenige eines engagierten Intellektuellen mit vielfältigen Aktivitäten im staatsbürgerlichen und gesellschaftlichen Bereich (Völkerbund, UNO, Volkshochschule, Kampf gegen den Antisemitismus usw.) sowie mit intensiven Kontakten mit zahlreichen Vereinigungen und Persönlichkeiten. Seine Biografie ist von besonderem Interesse für die Geschichte der schweizerischen Intellektuellen der Jahre 1920–1960.

«Huguenot de vieille souche» (Yves Collart), frondeur par nature et polémiste-né, pédagogue respecté, «éveilleur d'idées» et «maître à penser» (Paul-F. Geisendorf), «vulgarisateur dans le meilleur sens du terme» (Ulrich Im Hof), «idéaliste» (Erich Gruner) et pacifiste, «patriote suisse qui n'a jamais cessé de regarder au-delà de son pays» (Jacques Freymond)¹, champion de l'idée fédéraliste, partisan convaincu de l'adhésion à la S.d.N puis à l'ONU, pourfendeur de l'antisémitisme... Tels sont les axes sur

¹ Ces jugements sont tirés de préfaces, plaquettes, allocutions, lettres, etc. Il n'existe pas, à ce jour, de travaux sur David Lasserre. Nous nous sommes basé sur le Fonds David Lasserre (désormais FDL), déposé à la BCU, Lausanne/Dorigny. Ce fonds (cote IS 4162), sommairement classé, constitue un ensemble de 9 cartons. Cet article est très redevable aussi aux entretiens que nous avons eus avec MM. André et Claude Lasserre, M. Ulrich Im Hof, et aux renseignements écrits fournis par M. Erich Gruner et Mme Anne-Marie Im Hof-Piguet, que nous tenons à remercier ici.

lesquels s'articulera notre étude. Nous mettrons l'accent sur le fédéralisme, la neutralité et l'arbitrage, trois concepts qui sont au centre de la pensée de Lasserre.

L'héritier spirituel d'une double tradition protestante et genevoise

Très conscient d'appartenir à un clan, à une famille spirituelle autant que biologique, David Lasserre s'est interrogé lui-même sur les origines de sa personnalité et de sa pensée². Sans doute le biographe doit-il prudence garder et éviter la finalisation *a posteriori* par ce qu'il sait du personnage et de ses actes.

Native du Pont-de-Camarès, au Rouergue, dans le Haut-Languedoc³, la famille Lasserre avait une longue et solide tradition huguenote. David intégrera une série de valeurs authentiquement calvinistes: l'esprit de protestation envers toute espèce de mensonge, d'iniquité, d'injustice; un anticatholicisme volontiers militant; le goût de l'éducation qui a si profondément marqué la confession réformée⁴; l'esprit de liberté des «parpillots» dans leurs rapports avec le pouvoir; le refus de la soumission passive, l'esprit d'examen individuel, la méfiance envers les dogmes non passés au crible de l'analyse.

En 1749, on retrouve Pierre Lasserre, commerçant, à Genève. Il a émigré de France à cause des brimades et vexations religieuses subies par ses coreligionnaires. «Habitants» et bientôt «bourgeois» de la cité de Calvin, les Lasserre y acquièrent cet esprit républicain et ce civisme confessionnel que Jean-Jacques Rousseau a si bien évoqués, à propos de son père «romain», dans les *Confessions*. L'exil imposé par les persécutions a sans doute renforcé aussi le sentiment de solidarité envers les opprimés, les bannis, les sans-patrie. Faut-il voir dans ce bagage spirituel les sources de l'engagement ultérieur de David Lasserre aux côtés des victimes de l'antisémitisme?

Composée, dans le Midi, de marchands-tanneurs, puis d'hommes d'affaires, de banquiers, d'industriels, de commerçants, la branche genevoise de la famille connut, au XIX^e siècle, une mutation complète: elle s'orienta vers les études universitaires, la magistrature, le fonctionnariat, l'enseignement, illustrant ainsi le passage du *Besitzbürgertum* au *Bildungsbürgertum*.

2 Cf. allocution prononcée lors de la «réunion du clan Lasserre, 24 août 1952», à l'occasion de son 70^e anniversaire, FDL 3/8.

3 Claude Lasserre: *Chronique de la famille Lasserre, du Rouergue puis de Genève (1599-1989)*, Lausanne 1989. Cet ouvrage n'est pas une hagiographie familiale complaisante mais un authentique travail d'historien.

4 Voir Roger Chartier, Dominique Julia et Marie-Madeleine Compère: *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris 1976.

«Largement pourvue des biens de ce monde», comme David Lasserre se plaisait à le rappeler, avec ce détachement un peu ironique envers les valeurs matérielles qui accompagnait son austérité personnelle, la famille connut pourtant des moments difficiles. Décédé dans sa quarante-huitième année, Gustave Lasserre, le père de David, laissait une veuve et neuf enfants, qui durent se soumettre à une économie méticuleuse confinant à la parcimonie. Ces difficultés matérielles accentuèrent peut-être, chez les Lasserre, la naissance d'une conscience sociale. Mais celle-ci était aussi dans l'air du temps: elle allait de pair avec celle d'une partie de la bourgeoisie protestante genevoise du XIX^e siècle, marquée par l'influence du Réveil⁵. Ce mouvement, né à la fin du siècle précédent et d'importation étrangère (anglaise et allemande), était une réaction romantique contre la tendance rationaliste et formaliste du culte. Exigeant de ses adeptes une conversion personnelle, cultivant une piété mystique voire exaltée, obsédé d'évangélisation, «intégriste» sur le plan dogmatique mais «progressiste» sur le plan social, le Réveil – qui mettait en pratique son éthique de la responsabilité individuelle des élites et de l'engagement en faveur des moins favorisés – fut à la base de nombreuses œuvres charitables et éducatives (Armée du Salut, Union chrétienne de jeunes gens, bibliothèques populaires, dispensaires et hôpitaux pour les déshérités, etc.).

Très étranger au piétisme mystique du Réveil et au «patois de Canaan» dont usaient volontiers les «mômiers» – il ne supporta qu'avec peine le climat religieux extrêmement rigoureux qui lui était imposé par sa mère – David Lasserre fut marqué en revanche par ses préoccupations sociales.

Nous retrouvons également chez lui quelques-unes des idées-forces d'Alexandre Vinet: refus de tout dogmatisme intransigeant, importance accordée à la liberté du croyant, christianisme perçu comme une morale d'entraide, souci enfin d'enseignement et d'éducation⁶.

La pensée d'Alexandre Vinet, favorable à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et le mouvement du Réveil furent à l'origine de la fondation des Eglises libres⁷. Dans le canton de Vaud, où résidera Lasserre, c'est la volonté d'ingérence de l'Etat radical dans les affaires religieuses qui amena en 1845 la rupture et, spécificité vaudoise, la coexistence de deux Eglises protestantes parallèles. Comme plusieurs autres familles patriciennes – les Rivier, Miéville, Bonnard, de Rham, les Guisan pour une partie d'entre

5 Voir Alice Wemyss: *Histoire du Réveil 1790–1849*. Paris 1977, et Gabriel Mützenberg: *Al l'écoute du Réveil. De Calvin à l'Alliance évangélique*, St-Légier 1989. Sur l'importance du Réveil pour la vie de l'esprit en Suisse romande, Alfred Berchtold: *La Suisse romande au cap du XX^e siècle. Portrait littéraire et moral*, Lausanne 1963, p. 25 sq.

6 Berchtold: *op. cit.*, p. 33–53; Philippe Bridel: *La philosophie sociale et politique d'Alexandre Vinet*, Lausanne/Genève 1929.

7 Wemyss: *op. cit.*, p. 211–212, et *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, vol. 5, *Les Institutions*, Lausanne 1974, p. 148–151.

eux – la famille Lasserre appartiendra à l'Eglise libre jusqu'à la réconciliation des deux branches cousines du protestantisme vaudois, en 1966.

La pensée et l'action de David Lasserre sont donc profondément enracinées dans un terreau social et une tradition spirituelle: bourgeoisie aisée issue du Refuge huguenot; formation académique; républicanisme et civisme genevois; solidarité avec le prochain, l'opprimé, le persécuté et souci d'action sociale; individualisme prononcé mais accompagné d'un sens aigu du devoir envers la collectivité; réaction instinctive contre l'obscurantisme et toutes les atteintes à la liberté de conscience. Il n'est pas erroné de dire que David Lasserre assumait et même revendiquait, en un mot *choisit* ses origines. Il s'est donc voulu le dépositaire fidèle de cet héritage moral. De ses origines, il conservera aussi, dans son comportement personnel comme enseignant et comme *pater familias*, une certaine rigidité et de très fortes exigences pouvant engendrer des tensions, un inaltérable sérieux éloigné de toutes occupations considérées comme de frivoles distractions...

La vie de David Lasserre: jalons biographiques

David Lasserre naquit à Genève le 8 octobre 1882. Après son passage au Collège, il entreprit des études de théologie à Genève, Zurich, Marburg, puis à la Faculté de théologie de l'Eglise libre de Lausanne. En 1908, il publia sa thèse. Suivant une tradition bien établie dans les Eglises protestantes de Suisse, il commença son ministère pastoral dans des paroisses populaires de Belgique et du nord de la France. Comme l'attestent ses carnets intimes, il y fut sensible aux dures réalités sociales. Sa pensée en gardera toujours une teinte «socialiste» et, dans son milieu, celui de la bourgeoisie libérale, il sera souvent considéré comme un homme de gauche. En réalité inclassable, David Lasserre était bien trop individualiste pour s'enrégimenter dans un parti, quel qu'il fût.

Zofingien, il semble pourtant n'avoir pas été vraiment marqué par la vague profonde d'intérêt social qui parcourut cette société d'étudiants à la veille de la Première Guerre mondiale⁸. C'est ailleurs, notamment dans son ministère à l'étranger, qu'il faut chercher la genèse de son engagement.

Abandonnant, pour des raisons que l'on verra, son activité pastorale, répondant aussi à sa vocation de pédagogue, il fit une deuxième licence, en Lettres, et, dès 1912, mena une carrière d'enseignant dans divers établissements secondaires lausannois: il fut professeur d'histoire à l'Ecole Nouvelle de Chailly, à l'Ecole Vinet puis au Gymnase de jeunes filles de

⁸ Voir Charles Gilliard: *La société de Zofingue 1819-1919*, Lausanne 1919, p. 151-178, et *Der Schweizerische Zofingerverein 1819-1969* (ouvrage collectif), Berne 1969, p. 81-94.

Villamont. David Lasserre ne bénéficia jamais des facilités du chercheur professionnel: il convient de rappeler (et William Rappard sut lui rendre cet hommage) qu'il mena ses travaux historiques à côté d'un enseignement de 26 à 30 heures hebdomadaires. Pédagogue enthousiaste, impressionnant, à la fois admiré et redouté pour son ironie mordante, il marqua toute une génération d'élèves par sa rigueur intellectuelle et son message pacifiste, philosémite, internationaliste, aux antipodes d'une histoire-batailles chauvine alors fort prisée.

Sa vie fut un véritable puzzle d'activités complémentaires. Auteur de nombreux travaux historiques, très actif dans les mouvements fédéraliste et internationaliste, David Lasserre s'investit par ailleurs dans des activités de vulgarisation historique et d'éducation populaire: causeries hebdomadaires à la radio, surtout pendant la Deuxième Guerre mondiale; séminaires protestants de Vaumarcus; direction de la Bibliothèque des quartiers de l'Est; enfin et surtout ses cours à l'Université populaire.

Dès la fin des années soixante, son existence fut assombrie par l'anémie cérébrale et le déclin de ses facultés intellectuelles. Il mourut le 7 décembre 1973.

Réseaux de sociabilité

Mais se pencher sur la vie et l'œuvre de Lasserre, c'est – au-delà de ses propres travaux et engagements, pourtant dignes d'attention – s'ouvrir à la vie intellectuelle d'une élite de toute une époque dans notre pays. En effet, ses réseaux de sociabilité ne sont pas le moindre des intérêts qu'offre sa biographie. Ses relations d'amitié s'inscrivent dans plusieurs cercles qui se recoupent. C'est avec ses condisciples du Collège Calvin qu'il constitua le premier d'entre eux. Mentionnons les noms d'André Oltramare, qui sera professeur à l'Université et conseiller d'Etat socialiste genevois; de Léopold Gautier, futur directeur de l'Ecole Nouvelle puis du Collège Calvin; du conseiller d'Etat Albert Picot, dit «Picot la Conscience»⁹; enfin et surtout de William Rappard, avec lequel il gardera toute sa vie des rapports très chaleureux, quand bien même il marquait parfois quelque agacement devant les manières de grand seigneur fortuné de l'illustre professeur et diplomate... Ses relations avec Rappard furent tout à fait privilégiées, et il convient de les mettre en évidence. Logeant fréquemment dans la demeure de ce dernier, à Valavran près de Genève, il échangea avec

9 Cf. son article «Evangile et politique», *Les Cahiers protestants*, 1931, p. 197–221, où il recherche un moyen terme entre libéralisme absolu égoïste, tolérant, au nom de la liberté, toutes les injustices, et socialisme étatique tyrannique. (N.B. Jusqu'à la date de 1935, nous n'avons eu accès qu'à l'édition *annuelle reliée* des *C. P.*, d'où l'absence de mention du mois et du numéro.)

William Rappard une très abondante et souvent passionnante correspondance, rappelant les dialogues épistolaires du Siècle des Lumières, et où sont abordés tous les grands problèmes de l'heure¹⁰. David Lasserre fut de ceux qui, après la démission forcée de Marcel Pilet-Golaz, envisagèrent de patronner une candidature au Conseil fédéral de l'anglophile Rappard¹¹. Nous céderons donc ici et là à la tentation des «Vies parallèles».

Membre, pendant de nombreuses années, du comité central de la *Société suisse des maîtres d'histoire* et surtout de la *Nouvelle Société helvétique*, Lasserre y noua des amitiés confédérales avec des personnalités alémaniques, dont l'avocat Walter Im Hof de Saint-Gall. L'*Association pour la Société des Nations*, dont il fut l'un des cofondateurs, raffermir les liens entre internationalistes. Par ses activités à la Maison du Peuple et à la Bibliothèque des quartiers de l'Est – sous l'égide de la Société coopérative de consommation – il eut des contacts étroits avec les milieux coopératistes. Il entretenait des relations très cordiales avec la communauté israélite de Lausanne et son conducteur spirituel, le grand rabbin Vadnaï. Il appartenait à l'intelligentsia gravitant autour des *Cahiers protestants*, lieu de convergence où des théologiens réformés, des personnalités libérales ouvertes au dialogue, des internationalistes, des pacifistes, des coopératistes se rejoignaient dans un esprit de concorde et une commune hostilité au totalitarisme. Sa correspondance atteste enfin d'excellents rapports avec de riches individualités de tous bords: les philosophes Henri-Louis Miéville et Jeanne Hersch; les socialistes Jules Humbert-Droz (qui écrivait alors dans *Le Peuple / La Sentinelle*) et André Gavillet, futur conseiller d'Etat vaudois; l'écrivain Cécile-René Delhorbe, Jean de la Harpe, professeur à l'Université de Neuchâtel, que l'on retrouvera aux côtés de David Lasserre dans le comité de soutien de *La Délivrance*, mouvement de secours en faveur des Juifs persécutés visant à trouver une solution par la colonisation en Palestine. Ou encore le Dr Eugène Olivier, historien de la médecine dans le Pays de Vaud. Claire Lasserre-Guisan, épouse de David, s'occupa longtemps de la *Cure d'air de Sauvabelin*, œuvre de prévention de la tuberculose créée en 1911 par Eugène Olivier et sa femme, la doctoresse Charlotte Olivier-von Mayer, qui avait été elle aussi fortement marquée par l'esprit du Réveil¹².

David Lasserre cultivait aussi de solides inimitiés! Il avait par exemple

10 Fonds Rappard, Archives fédérales (désormais AF), J.I. 149. Dans son éclairant article, «William E. Rappard et la politique extérieure suisse à l'époque du fascisme, 1933–1945» (*Etudes et Sources*, N° 15, Berne 1989, p. 7–82), Daniel Bourgeois évoque à plusieurs reprises l'influence exercée par David Lasserre sur son illustre ami.

11 AF J.I. 149/71, lettres de David Lasserre, 11 et 26 novembre 1944.

12 Geneviève Heller: *Charlotte Olivier. La lutte contre la tuberculose dans le canton de Vaud*, Lausanne 1992, p. 131–149. Sur le rôle du Réveil dans sa vocation, p. 49.

en horreur Gonzague de Reynold, dont il ne supportait ni l'ultracatholicisme, ni le conservatisme social, ni les poses aristocratiques, ni surtout les compromissions avec l'Ordre nouveau européen¹³ ...

Le théologien et le protestant

A la Faculté de théologie de Marburg, David Lasserre avait été très impressionné par l'école critique allemande, qui répondait intimement à ses attentes, ses questionnements et au besoin de rationalité d'un esprit vite habité de doutes¹⁴.

Dans l'introduction de sa thèse, *De la critique des sources et son application aux Evangiles synoptiques* (Lausanne, 1908), il se proposait d'appliquer «à la Bible les méthodes employées dans l'étude des autres littératures, religieuses ou profanes»¹⁵. Il s'agissait de «déterminer la signification des écrits bibliques considérés comme documents historiques»¹⁶. Par ces propos liminaires, David Lasserre se rattachait donc explicitement à la tradition (jeune alors et encore contestée) de l'école allemande historico-critique, dite «école de Tübingen»¹⁷. L'application de la méthode historico-critique tenait compte de l'histoire des textes évangéliques, s'opposant ainsi aux «théopneustes», partisans d'une saisie littérale de l'Ecriture inspirée par l'Esprit saint. Les grands noms de l'école allemande sont cités dans sa bibliographie: H. Gunkel, H. von Harnack, D. Holtzmann, A. Julicher, A. Schlatter, J. Wellhausen, etc. Adaptant les principes de la «critique de provenance» de Langlois et Seignobos à l'étude biblique, les fondateurs de la «critique des deux sources» avaient dégagé une double origine commune aux Evangiles dits synoptiques (Matthieu, Marc et Luc): un «proto-Marc» aujourd'hui disparu et une source commune orale rapportant les paroles de Jésus. Cette théorie sera réaffirmée et actualisée après la Première Guerre mondiale par l'école de la *Formgeschichte* (R. Bultmann), s'inspirant des découvertes de la sociologie et du structuralisme.

Quelle était donc l'originalité de Lasserre? La réponse doit être nuancée. Sans toute sa position n'était-elle plus vraiment révolutionnaire en milieu réformé; elle était dans la ligne de la recherche théologique moderne. L'Eglise catholique en revanche, violemment opposée à cette approche

13 L'opposition de David Lasserre aux thèses du «seigneur de Cressier» apparaît bien dans D. L.: «A propos de "la Démocratie et la Suisse" de G. de Reynold», *Les Cahiers protestants*, 1929, p. 171–180, et «Un redressement nécessaire», *ibid.*, N° 3, avril–mai 1940, p. 162–177.

14 Dès 1903, les carnets intimes du jeune étudiant en théologie attestent la tiédeur de ses sentiments religieux et son incapacité à trouver, par la prière, la communion avec Jésus.

15 D. L.: *De la critique des sources...*, p. 5.

16 *Ibid.*, p. 6.

17 Voir Oscar Cullmann: *Le Nouveau Testament*, Paris 1966.

considérée comme protestante et hérétique jusqu'à la fin du XIX^e siècle (cf. l'encyclique *Providentissimus*), ne s'y était ouverte que tardivement, avec le Père H. J. Lagrange. David Lasserre se situait aussi dans la ligne de Renan, le premier en France à avoir désacralisé les études bibliques et fondé une exégèse laïque. On décèle d'évidentes analogies entre les accents rationalistes de la thèse de Lasserre et ceux contenus dans la *Vie de Jésus*.

David Lasserre avait été tôt saisi de doutes vis-à-vis de la Vérité révélée, de la Trinité. Son esprit avait besoin d'évidences et de faits. Il se sentait, par ailleurs, peu à l'aise dans le climat doctrinal un peu étouffant de l'Eglise libre. Il s'en détacha, abandonnant ainsi son ministère pastoral et se tournant vers l'enseignement. Il allait adopter, en matière de foi, des thèses proches de celles de Renan, sans pourtant que son détachement revêtît, comme chez ce dernier, un caractère de crise. Il s'est expliqué lui-même sur son évolution: «Toutes mes études et mes réflexions, commencées sous le signe de la théologie, m'ont amené à une attitude opposée, en ce sens que j'ai peu à peu appris le sens du relatif et du subjectif.» Il dit aussi son refus de toute doctrine¹⁸.

La pratique de l'exégèse biblique le familiarisa donc avec l'étude rigoureuse des sources, méthode qu'il appliquera plus tard à l'histoire. De la même manière – et c'est là que réside l'intérêt de suivre son cheminement intellectuel – il transposera à l'histoire suisse son refus d'une étude à prétention apologétique et fera œuvre utile de désacralisation, de démythification des pieuses légendes patriotiques (celle de Tell en particulier!), ces traditions «qui auréolent la fondation de la Confédération» et lui ont donné «quelque chose de sacré»¹⁹.

L'historien de la Suisse

L'œuvre historique de David Lasserre est constituée de très nombreux articles, publiés dans divers journaux et revues: *Les Cahiers protestants*, *L'Educateur* (organe de la Société pédagogique de la Suisse romande), *l'Annuaire* de la NSH, *Le Messager social* (revue protestante), *L'Essor* (bi-mensuel inspiré par le christianisme social), le *Journal de Genève*, la *Gazette de Lausanne*, etc. (liste non exhaustive).

Sa pensée s'est divulguée aussi à travers ses multiples conférences et cours publics, ses causeries radiophoniques, son enseignement enfin. Les deux pièces maîtresses, pour l'approche de ses thèses, sont ses *Alliances confédérales 1291–1815* (facsimilés et commentaires des documents origi-

18 Lettre à André Bonnard, s. d. [septembre 1952], FDL 4/9.

19 D. L.: «Chronique d'histoire suisse», *Les Cahiers protestants*, N° 4, juin 1943, p. 231.

naux), parues en 1941 à l'occasion du 650^e anniversaire de la Confédération, et *Etapas du fédéralisme. L'expérience suisse*, regroupant 14 articles principaux, préfacés par William Rappard et publiés en 1954 aux éditions Rencontre²⁰.

Il n'est pas question, dans les limites de cette brève étude, de passer en revue ses analyses du Pacte de 1291, de l'affaire de Zoug, de la crise zurichoise de 1436–1450, de la médiation bâloise de 1544 ou encore de la paix d'Aarau en 1712, son sujet de prédilection... Nous tenterons plutôt de dégager les lignes de force qui parcourent son œuvre historique et les thèses essentielles qui la sous-tendent.

David Lasserre ne fait pas de l'histoire «gratuite», simple accumulation de connaissances. Pour lui, l'histoire donne des leçons (de démocratie, de fédéralisme, de médiation). Il doit donc toujours s'établir une dialectique entre l'étude rigoureuse du passé et les préoccupations actuelles de la Suisse et de l'Europe. La réflexion historique de Lasserre part des problèmes de l'actualité, et sa vision de l'actualité s'enracine dans l'histoire. Il insiste sur la «valeur supra-occasionnelle attribuée aux faits historiques»: ainsi le Pacte de 1291 (certes né de circonstances précises) est-il davantage qu'un document d'une époque incompréhensible à notre sensibilité moderne; il introduit la notion fondamentale d'arbitrage, que l'on retrouvera dans la Société des Nations. Il y aurait aussi des parallèles à tirer entre les candidatures plus ou moins longues menant à l'accès «au rang envié de confédéré, chacun à des conditions spéciales, parfois un peu limitatives, soigneusement formulées dans leurs pactes»²¹ et le processus actuel de construction européenne.

Apparemment, sa conception de l'histoire, presque exclusivement politique, juridique et constitutionnelle, accordant peu d'espace à l'histoire économique et à celle des mentalités, reste fidèle à une approche classique. Il convient cependant de nuancer ce jugement. En rappelant d'abord que l'histoire économique et sociale n'occupait qu'une place limitée dans l'historiographie helvétique, restée très marquée par l'école allemande. Certes, les travaux précurseurs de Rappard²² et de Fueter²³ avaient fait

20 La nature même de l'éditeur ne saurait, ici, laisser indifférent. La Coopérative des éditions Rencontre fut fondée en 1951 par un groupe d'amis, élèves de l'helléniste André Bonnard: Henri Debluë, Michel Dentan, P. de Muralt, Marc Jaccard et autres. Tous appartenaient à une mouvance progressiste et ouverte au dialogue, en pleine époque de guerre froide.

21 D. L.: *Alliances confédérales 1291–1815*, Erlenbach-Zurich 1941, p. 47.

22 W. Rappard: *Le facteur économique dans l'avènement de la démocratie moderne en Suisse. I. L'agriculture à la fin de l'Ancien Régime*, Genève 1912, et *La révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse*, Berne 1914. Etablissant des liens étroits entre phénomènes économiques, sociaux et politiques, Rappard fut l'un des premiers représentants du renouveau historiographique en Suisse.

23 Eduard Fueter: *Die Schweiz seit 1848. Geschichte, Politik, Wirtschaft*, Zurich/Leipzig 1928.

sensation. Mais il faudra attendre Mai 68 pour que l'histoire sociale soit redécouverte, et cela surtout en Suisse alémanique. D'autre part, les préoccupations d'ordre économique et l'histoire sociale ne sont pas absentes des travaux de Lasserre: ainsi du rôle des cols alpestres et de la route du Gothard dans la genèse de la Confédération, de l'antagonisme latent entre paysans et citadins ou des composantes sociales de la Réforme luthérienne. Il est remarquable enfin, pour l'époque, que ses sujets de prédilection, dans son enseignement au Gymnase, aient été la révolution industrielle et le mouvement ouvrier.

L'exégèse historico-critique des Evangiles avait conduit Lasserre, nous l'avons dit, à une entreprise de désacralisation, de démythification de l'histoire suisse. Toute son œuvre historique est la récusation d'un helvétisme chauvin auréolé de gloire sanglante. Il se heurtait par là-même à une historiographie traditionnelle qui faisait de Morgarten et de Saint-Jacques-sur-la-Birse les hauts lieux du génie helvétique. Pour Lasserre au contraire, la fierté de la Suisse ne pouvait se loger dans l'exaltation de batailles «héroïques» (dont toute nation peut d'ailleurs se targuer) mais dans la réussite de son fédéralisme: «ein einzig Volk von Brüdern»... A propos de la première guerre de Zurich par exemple (1438–1450), il observait que les historiens consacraient 70 à 95% de leur texte aux seuls faits militaires, et 5 à 30% aux médiations, arbitrages et négociations qui aboutirent à la réconciliation. Par cette opposition virulente à une «histoire-batailles» encore fort à l'honneur (et qui connaîtra un bain de jouvence grâce à la Mob!), comme par son ouverture, certes timide encore, à l'histoire sociale, on peut dire que Lasserre faisait œuvre novatrice.

Le choix d'une histoire suisse pacifique, centrée sur la réconciliation plutôt que sur les hauts faits guerriers, a amené David Lasserre, toujours soucieux de prolongements pédagogiques, à un vaste projet de *réforme de l'enseignement de l'histoire dans les écoles secondaires*. En 1952, il adressa un mémoire à la Société suisse des maîtres d'histoire et au conseiller fédéral Max Petitpierre, envers lequel il marquait de l'admiration et qui le soutint²⁴.

Mettre en perspective les événements pour en dégager connexions, causes, conséquences et ne pas se contenter d'en faire le simple inventaire. «Transformer chaque événement, chaque figure historique en un problème»²⁵. Aux événements et personnages belliqueux non indispensables à

24 Ce texte a paru ultérieurement, sous le titre «Une réforme nécessaire de l'enseignement de l'histoire suisse», dans *Schulpraxis (Monatsschrift des Bernischen Lehrervereins)*, 42. Jg., Heft Nr. 10, Berne, janvier 1953, p. 222–229.

25 *Bulletin des Anciennes Elèves de Villamont*, 1949, p. 28–30. FDL 3/6.

l'intelligence des événements, préférer systématiquement «les faits et les figures qui illustrent les conquêtes de la civilisation»²⁶. Privilégier l'étude des pactes, des traités de réconciliation. Balayer tous les tabous, notamment patriotiques. Développer le sens du relativisme et du débat politique. Recourir à l'interdisciplinarité (histoire des techniques et cours de sciences, par exemple). Mettre l'accent sur l'actualité, les événements récents et limiter la trop grande part faite au Moyen Age. Eduquer à la solidarité, à l'esprit internationaliste (y compris en prônant l'étude de l'espéranto)²⁷. Développer la compréhension envers n'importe quel type de civilisation. Telles étaient les lignes directrices de cet ambitieux plan de réforme. Dès 1927, Lasserre prônait l'adjonction aux manuels d'histoire de sources et documents, afin de stimuler le sens de la recherche²⁸.

Ces principes peuvent certes apparaître comme assez évidents à un enseignant secondaire d'aujourd'hui. Ils étaient sinon révolutionnaires, du moins novateurs à l'époque où ils furent définis.

Nous voilà tout naturellement amenés aux deux concepts fondamentaux, inlassablement repris – de façon même un peu répétitive à la fin de sa vie intellectuelle active – qui sous-tendent toute son œuvre: la valeur du *fédéralisme*, système fondé sur l'alliance renouvelée, le pacte, le respect de l'autre, la solidarité et, en cas de conflit, son corollaire helvétique introduit par le Pacte de Bâle (1501), la médiation, l'*arbitrage d'un neutre*.

Le fédéralisme tel que l'exalte Lasserre n'est ni un *Kantönlicheist* ni le fédéralisme étriqué et réactionnaire dont se réclament certains des thuriféraires de ce concept, en Suisse romande notamment. D'où les polémiques de Lasserre avec le mouvement *Ordre et Tradition* (la *Ligue vaudoise*). Il s'en prend également à la conception du fédéralisme incarnée par un Gonzague de Reynold: «Est-ce vraiment le fédéralisme lui-même qui est le but de cette campagne [d'adulation, P. J.], ou n'y apporte-t-on souvent autant de ferveur et même de passion que parce que, sous le couvert de cette étiquette, ce sont certaines doctrines antidémocratiques et certains intérêts de classe que l'on propage ou défend?»²⁹ En bref, il leur reproche d'utiliser le fédéralisme et de camoufler sous cet habit d'autres valeurs.

A l'heure où les relations entre Francophones et Alémaniques se tendent

26 «Enseignement de l'histoire». Exposé rédigé pour la direction de l'Ecole Nouvelle en vue de défendre l'orientation pédagogique de cet enseignement, décembre 1951. FDL 3/6. Nous savons par d'anciennes élèves que D. L. méprisait Napoléon et admirait Gandhi.

27 «L'esprit international et l'enseignement de l'Histoire». Rapport au 3^e Congrès d'éducation morale (Genève 28 juillet – 1^{er} août 1922), 5 p. dactylographiées. FDL 3/8.

28 Cf. D. L.: «La chute des Girondins, 30 mai – 2 juin 1793. Texte extrait des procès-verbaux du "Moniteur"», Lausanne, Impr. La Concorde, 1927. FDL 3/8.

29 «A propos du fédéralisme», article paru dans *Les Cahiers protestants*, N° 5, juillet-août 1939, p. 280-287, in *Etapes du fédéralisme*, p. 190.

(ou se distendent), on relira avec profit les réflexions de Lasserre sur une «Romandie» en réalité multiforme, dont il réfute absolument l'existence comme un tout homogène. Son analyse³⁰ reste certainement, sur ce sujet, l'une des plus approfondies et perspicaces.

Le fédéralisme, antithèse de l'impérialisme et de la dictature, puisqu'il considère le co-fédéré comme un égal, représente pour Lasserre un moyen privilégié de construire l'Europe. C'est l'apport le plus original de la Suisse à la civilisation. Si donc notre pays a une mission dans le monde, ce ne peut être que de témoigner activement de l'efficacité bienfaisante du fédéralisme³¹. Rappard partageait avec lui cette idée que l'expérience suisse de cinq siècles de sécurité collective pourrait être utile à la nouvelle organisation internationale qui naîtrait des décombres de la Deuxième Guerre mondiale. L'auteur se défend néanmoins contre l'illusion un peu vaniteuse d'un «modèle suprême helvétique» exportable dans l'univers entier.

Cherchant à circonscrire l'œuvre intellectuelle de Lasserre, William Rappard, à juste titre croyons-nous, la définit comme «celle d'un patriote suisse» et d'un «citoyen du monde». Elle est aussi «celle d'un pédagogue», enfin «celle d'un savant épris de vérité historique et impatient de tout ce qui tend à la dissimuler ou à la troubler»³². Elle constitue sans aucun doute un travail d'érudition fondé sur les sources (ainsi ses traductions du latin en français des pactes cantonaux d'adhésion à la Confédération) et non uniquement de simple vulgarisation. En cela elle relève de l'histoire scientifique. Mais Lasserre faisait un usage politique ou moral, donc idéologique de ses recherches. On pourrait dire que, paradoxalement, tout en démythifiant une histoire suisse glorieuse, il était porteur lui-même d'une autre construction (mythique?) d'une Suisse fondée sur le fédéralisme et l'arbitrage. Il y avait donc aussi chez lui un souci apologétique.

David Lasserre n'a probablement pas exercé une influence profonde dans le milieu académique des historiens. Certains d'entre eux, comme Hans von Greyerz, d'esprit plus scientifique, restaient assez méfiants envers ses entreprises de vulgarisation. Mais à travers ses cours populaires, conférences, séminaires, articles ou émissions radio, il a touché un certain nombre de publics-cibles: le milieu des enseignants, des syndicalistes, les cercles civiques, les hauts commis de la Confédération (*Etapas du fédéralisme* fut longtemps une lecture recommandée aux jeunes diplomates). Il a certainement imprégné l'opinion publique, en tout cas celle d'une élite en

30 D. L.: «Le fédéralisme romand», *Etapas du fédéralisme*, p. 242–255, et «La Suisse romande», *ibid.*, p. 196–241.

31 D. L.: «La Suisse et les Nations Unies», *ibid.*, p. 276–290.

32 *Ibid.*, préface, p. 8.

Suisse. Certes, cette notion reste vague, difficile à cerner et une telle influence n'est guère quantifiable.

Le polémiste

Même s'il devint un chrétien sceptique, David Lasserre resta toujours un *protestant* au tréfonds de lui-même. L'osmose du protestant et de l'historien est perceptible dans les polémiques où il s'investit avec un zèle qui frise parfois l'entêtement.

En Nicolas de Fluë, Lasserre admirait certes la belle figure de l'homme de concorde et de réconciliation. Il a consacré à l'ermite de Stans de nombreux articles et exposés. Il était hostile en revanche à la sacralisation du personnage, désormais doté de caractères «miraculeux» et canonisé comme tel par l'Eglise romaine le 15 mai 1947. Il voyait dans cette exaltation du catholique plutôt que du patriote une mise en péril de la fragile paix confessionnelle acquise par le traité d'Aarau de 1712. Il refusait aussi de considérer Nicolas de Fluë comme le surhomme, le *deus ex machina* aux traits pétainistes que d'aucuns attendaient en Suisse dans la tourmente de 1940-41!³³

Une polémique l'opposa à l'évêque de Lausanne, Fribourg et Genève. L'ouvrage de Lasserre, *A propos de l'Edit de Nantes et de sa révocation. Un exemple d'historiographie catholique*³⁴ est un réquisitoire contre un opuscule de Mgr Marius Besson³⁵. Ce dernier constituait en vérité plutôt une compilation d'un ouvrage de M. Guiraud (probablement un Jésuite), *Histoire partielle, histoire vraie?* Résumons brièvement la thèse du prélat catholique: les protestants en révolte, faisant cause commune avec les ennemis étrangers de la France, compromettaient l'unité nationale; leur attitude explique donc la Révocation, que Mgr Besson jugeait politique plutôt que religieuse. Il reconnaissait cependant le caractère «abominable» des brutalités qui l'accompagnèrent. Pour Lasserre – et son point de vue n'est plus guère contesté par l'historiographie contemporaine³⁶ – le roi lui-même louait au contraire l'obéissance et le zèle à son service des protestants depuis 1629. Privés de leurs places fortes, ils ne constituaient

33 Textes dactylographiés des causeries à la radio sur Nicolas de Fluë, novembre et décembre 1940, janvier 1941. FDL I/3. Voir aussi «Chronique d'histoire suisse», *Les Cahiers protestants*, N° 7, octobre-novembre 1947, p. 451-459.

34 Ce texte de 61 pages, paru en 1932 aux Editions des Cahiers protestants, est constitué de 4 articles parus antérieurement dans cette revue, en 1931 et 1932.

35 Le texte de Mgr Marius Besson avait paru dans *L'Echo vaudois* (hebdomadaire catholique), le 31 août 1918. Il fut réimprimé en 1919 et 1921. On consultera plutôt la 3^e édition, *La révocation de l'Edit de Nantes*, Genève: Librairie Jacquemoud, 1933, contenant en avant-propos une réponse à D. L. Réplique de ce dernier dans *Les Cahiers protestants*, 1933, p. 385-400.

36 Sur l'ensemble de la question et en particulier sur les sentiments ardemment monarchistes des huguenots, voir Janine Garrisson: *L'Edit de Nantes et sa révocation*, Paris 1985, p. 117-118.

plus aucun danger pour l'intégrité du royaume. Quant aux troubles, ils furent la conséquence des Dragonnades et non pas la cause de la Révocation. Enfin Lasserre jugeait l'édit de 1685 non comme un malheureux accident, une déviation, mais comme consubstantiel de l'organisation hiérarchique de l'Eglise catholique et de son mode de pensée intolérant. La polémique prit un tour très vif, Lasserre opposant à l'esprit conciliant de Mgr Besson l'intransigeance antipapiste qu'il conservera toute sa vie.

Lasserre est intervenu aussi dans le débat sur la levée de l'interdiction des Jésuites. Son argumentation était que la paix d'Aarau de 1712, mettant fin à la deuxième guerre de Villmergen, posait comme fondement la coexistence pacifique entre les deux blocs confessionnels. Or les Jésuites, selon lui, considéraient comme tâche spécifique l'éradication des erreurs protestantes et de toute hérésie. Pour donner plus d'efficacité à cet apostolat, ils s'étaient spécialisés dans l'enseignement secondaire, activité qui devait donc être considérée comme une nuisance pour l'esprit confédéral: «Supprimer cet article [l'article 51 de la Constitution fédérale, P. J.], ce n'est donc nullement agir en faveur de la liberté individuelle, mais au contraire autoriser la propagation d'une conception politique d'inspiration foncièrement anti-libérale»³⁷. L'allergie de David Lasserre à l'«ingéniosité tactique inépuisable» et au «fanatisme exclusiviste»³⁸ de l'Ordre militaro-hiérarchique fondé par Ignace de Loyola laisse penser qu'il était resté fidèle à une image quelque peu fantasmée du Jésuite. L'historien, incontestablement, le cédait ici au polémiste!

Rappard, mieux informé sur les véritables enjeux de la politique mondiale, moquait gentiment la propension de «son cher vieux» à déceler partout un hypothétique péril catholique: «Je ne suis sans doute pas plus prêt à me convertir au catholicisme que toi. Seulement, dans le monde contemporain, je suis beaucoup moins effrayé par le danger de Rome que par bien d'autres dangers, et notamment celui de Moscou.»³⁹

Avec une moindre virulence, Lasserre fut de ceux qui tentèrent de s'opposer au changement du statut des catholiques vaudois. Celui-ci, depuis la loi de 1810, empêchait le subside aux écoles confessionnelles et la participation de l'Etat aux dépenses de l'Eglise romaine. L'opposition de Lasserre venait du fait que les écoles catholiques, selon lui, ne correspondaient pas aux principes libéraux visant à former des esprits indépendants. Le combat d'arrière-garde de certains milieux protestants ne réussit qu'à

37 «Thèses de Lasserre», *Les Cahiers protestants*, N° 1, janvier-mars 1957, p. 55.

38 D. L.: «L'appel des Jésuites à Lucerne et ses conséquences (1844-1848)», *Les Cahiers protestants*, N° 4, juillet-août 1954, p. 219 et 214. Voir aussi, dans la même revue, l'article de D. L.: «Un tract pro-jésuite», N°s 1, 5 et 6, janvier-mars, septembre-octobre et novembre-décembre 1959.

39 AF J.I. 149/29. Lettre de W. Rappard, 16 octobre 1951.

retarder la solution. Après vingt ans de pourparlers ardu, le statut de 1970 établit la pleine égalité confessionnelle dans le canton de Vaud⁴⁰.

Certes, ces polémiques antipapistes – qui occupèrent une très grande place dans la vie de Lasserre – nous paraissent un peu dépassées aujourd'hui. Elles attestent pourtant, en plein milieu du XX^e siècle, la vigueur de l'esprit du *Kulturkampf*. Poussant son esprit protestant individualiste jusqu'à ses extrêmes conséquences, Lasserre était opposé à tout cléricalisme, fût-il réformé. Nul prélat, nulle organisation ne sont habilités à parler *au nom du* protestantisme. Il se méfiait donc aussi du Conseil œcuménique des Eglises...

Engagements civiques et préoccupations sociales

Intellectuel engagé, David Lasserre jugeait de son devoir d'intervenir fréquemment, par la plume ou l'action concrète, dans la vie de la Cité.

Avec son ami André Oltramare, socialiste et officier, et probablement aussi sous l'influence du philosophe Miéville, il se montra favorable à l'introduction d'un service civil, tout en respectant la conviction que la foi sincère et le service militaire de la communauté ne sont nullement incompatibles⁴¹. C'est ce qui le distinguait du pacifisme intégral des Quakers ou d'un Pierre Cérésolle. Il partageait avec Rappard l'adhésion au principe du suffrage féminin⁴².

Surtout, Lasserre était viscéralement hostile au fascisme et aux idées maurrassiennes. Adversaire intransigeant du totalitarisme nazi, il poussait Rappard, qui prônait une prudente «politique du silence», à un engagement antifasciste plus net⁴³. Avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale, ses causeries à la radio, apparemment consacrées à l'histoire suisse médiévale, évoquaient en fait explicitement ou à mots couverts les graves interrogations de l'heure. A travers les exemples du passé, Lasserre insistait sur la nécessité de défendre non seulement une terre mais aussi la démocratie contre «tout système politique fondé sur l'assujettissement des uns – races, peuples ou individus, peu importe – sous la domination et par conséquent au profit des autres»⁴⁴.

40 Cf. *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, vol. 5, *Les Institutions*, p. 156–161.

41 D. L.: «De l'autorité des traditions civiques», *Les Cahiers protestants*, 1930. p. 16–29.

42 AF J.I. 149/71. Lettres de D. L., 8 octobre 1940 et 25 octobre 1941: lettre de W. R., 29 octobre 1941.

43 Sur la position, nuancée et (trop?) prudente de Rappard, chez qui un réalisme circonspect le disputait à l'attachement aux valeurs démocratiques, voir D. Bourgeois: «William E. Rappard et la politique extérieure suisse...», p. 26 sq. Il est vrai que Rappard, en privé sinon publiquement, se dissociait radicalement des thuriféraires de l'Ordre nouveau, «les mécréants ou imbéciles qui tentent de nous faire apparaître comme joyeusement soumis aux maîtres momentanés du continent européen». AF J.I. 149/71. Lettre de W. R. à D. L., 10 octobre 1940.

44 Notes pour une causerie sur Appenzell, 1941, FDL 3/6.

Son attachement aux valeurs de la démocratie politique s'accompagnait de la conviction que la société actuelle avait besoin de profondes transformations sociales, mais qui devaient être réalisées pacifiquement et progressivement. Pendant son ministère à Lille, il s'était rapproché du mouvement chrétien-social rassemblé autour de *L'Essor* et *Der Aufbau* des pasteurs Gerber et Trautvetter, marqués par la pensée de Leonhard Ragaz. Il décrit par exemple avec enthousiasme une manifestation ouvrière de 1909 ou 1910, à laquelle avait pris part l'ancien mineur et leader travailleur anglais Keir Hardie et où fut réaffirmée la parenté des Évangiles et du socialisme. Son engagement social alla toujours dans le sens de la réconciliation, non de la lutte des classes. C'est l'aspect qui le séduisait dans le mouvement coopératif. Evoquant, de manière un peu idyllique et naïve, la «Paix du travail», il y voyait une véritable «coopération» entre patronat et classe ouvrière, désormais «sur pied d'égalité»⁴⁵. La procédure d'arbitrage prévue par les accords de 1937 correspondait totalement à ses vues. Face aux bouleversements économiques qu'allait connaître la Suisse après la victoire de l'Axe en 1940, il s'interrogeait: «Le système coopératif serait-il une solution heureuse dans l'agriculture et l'artisanat?»⁴⁶ Il avait certainement été influencé aussi par son frère Henri Lasserre (1875–1945), pacifiste, disciple de Fourier et d'Owen et véritable illuminé du coopératisme⁴⁷.

Traduisant en actes ces préoccupations sociales, Lasserre fut actif dans l'Association *Pro Familia*, qui construisit des maisons pour familles nombreuses dans le quartier populaire de Bellevaux. Il fut même un pionnier des centres de loisirs à Lausanne, à une époque où ce type de réalisation était quasiment inconnu!

Dans la ligne de la Réforme calvinienne et du Réveil, Lasserre vouait un souci tout particulier à l'éducation populaire. Il consacra d'innombrables heures à la Bibliothèque de la Maison du Peuple, devenue en 1942 Bibliothèque des quartiers de l'Est.

Dès 1927 – renouant ainsi avec une tradition qui remontait à ses débuts – la Maison du Peuple de Lausanne, largement financée par le mécène socialiste Anton Suter, développait des cours généraux. Ils allaient se poursuivre dès 1930 sous le nom d'Université populaire⁴⁸. Ils étaient en

45 D. L.: «A propos de la “Paix du Travail” de 1937», *Les Cahiers protestants*, N°s 5–6, novembre–décembre 1957, p. 275–292.

46 AF J.I. 149/71, Lettre de D. L. à W. R., juillet 1940.

47 C. Lasserre: *Chronique de la famille Lasserre*, p. 211–218. Sur le plan économique et social, D. L. était plus «à gauche» que son ami Rappard, libéral croyant profondément à l'économie de marché, anti-protectionniste, anti-étatiste et anti-keynésien.

48 Voir Marc Vuilleumier: «Mouvement ouvrier, formation et culture: aperçus sur le rôle de l'ancienne Maison du Peuple de Lausanne», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, N° 4, 1987, p. 9–21.

général donnés par des bourgeois bien intentionnés, répondant à une conception très académique de la culture et souvent, il est vrai, bien loin des soucis existentiels quotidiens de la classe ouvrière... Les cours de David Lasserre n'échappent pas totalement à ce reproche. Néanmoins ses causeries sur la Révolution française (1927), qui constituent une véritable réflexion critique sur les grands travaux de Michelet, Taine, Jaurès, Aulard ou Mathiez, connurent un vif succès et lui procurèrent de grandes satisfactions intérieures⁴⁹. Par ses conférences et ses publications historiques, David Lasserre contribua à rapprocher les milieux libéraux de la bourgeoisie helvétique et les milieux de la gauche (socialistes, syndicalistes, coopératistes), aidant ainsi au comblement d'un fossé extrêmement profond depuis la grève générale de 1918.

Dans une optique certes différente, mentionnons encore la participation active de Lasserre aux camps de Vaumarcus, retraites spirituelles où étaient discutés, en groupes, des problèmes théologiques mais aussi sociaux. Ils furent organisés dès 1915 par les Unions chrétiennes de jeunes gens. C'est de ce creuset spirituel que naîtront en 1927 *Les Cahiers protestants*, revue qui sera dans les années trente, malgré son tirage et son audience très limités, l'un des bastions de l'antinazisme en Suisse⁵⁰.

Venons-en à deux sujets de préoccupation majeurs de David Lasserre.

Pacifisme et internationalisme

Marqué par l'horreur de 1914–1918 et lié à sa collègue de l'Ecole Vinet, la grande pacifiste Hélène Monastier, Lasserre mit son espoir dans la Société des Nations. Celle-ci, par sa politique antibelliqueuse, devait à ses yeux aboutir à long terme à l'abolition de toutes les armées nationales⁵¹. Le débat qui entourait la campagne référendaire est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le rappeler ici⁵². Avec quelques amis, Lasserre milita ardemment pour l'adhésion et fonda l'*Association pour la Société des Nations*, attachée à rendre l'institution populaire. En 1925, sous sa présidence, la section vaudoise ne comptait pas moins d'un millier de membres. Pour lui comme pour Rappard, l'échec et la disparition de la S.d.N furent une cruelle désillusion.

Moins connues et à certains égards plus originales sont les modalités de

49 On trouvera les textes (manuscrits ou dactylographiés) de ces cours in FDL 3/6.

50 Cf. Yves Magat: «Les Cahiers protestants et la montée du nazisme», *Les Cahiers protestants*, N° 2, avril 1983, p. 13–19; Auguste Lemaître: «Les origines et l'histoire des Cahiers protestants», *ibid.*, N° 1, janvier–février 1954, p. 25–29.

51 D. L.: «De l'autorité des traditions civiques», *Les Cahiers protestants*, 1930, p. 16–29.

52 Voir Roland Ruffieux: *La démocratie référendaire en Suisse au XX^e siècle*, Fribourg 1972, p. 39–118.

son engagement onusien. Totalemment opposées, lors de la conférence de San Francisco, à l'adhésion des neutres, les trois Grandes Puissances révisèrent leur point de vue et les invitèrent, à Potsdam, à entrer dans l'ONU. Le problème majeur restait pourtant, pour la Suisse, l'antinomie entre le principe de solidarité (nécessité de la collaboration internationale) et le principe de neutralité. La neutralité dite partielle ou différentielle – statut que la Suisse avait connu dans la S.d.N – avait révélé ses faiblesses lors de l'affaire d'Abyssinie⁵³. Pour Lasserre, l'histoire de la Confédération offrait une solution originale. Les anciens cantons n'avaient-ils pas accepté l'agrégation à leur ligue de nouveaux membres (Bâle, Schaffhouse, Appenzell) «pour leur confier la fonction délicate et magnifique de conciliateurs, en cas de litige, fonction qui impliquait naturellement de leur part une stricte neutralité»?⁵⁴ La Suisse ne pourrait-elle pas, dans l'ONU, être investie de cette fonction (comme cela sera le cas, *de facto*, lors de la crise de Cuba en 1962)? La neutralité cesserait ainsi d'être «une attitude négative et une situation d'exception tout juste tolérée», un «privilege honteux»⁵⁵. Entre les deux attitudes extrêmes – abstention radicale et collaboration sans réserve – il y aurait donc place pour cette conception de la «neutralité institutionnellement active»⁵⁶, déjà expérimentée avec succès par la Confédération tout au long de son histoire.

L'attachement de David Lasserre à la neutralité reposait aussi sur une philosophie «relativiste», faite de scepticisme envers toute «vérité absolue»: les collectivités humaines se créent des conceptions différentes, mais également respectables, de la vie, de la valeur de l'individu ou du groupe⁵⁷. C'est ce sens du relatif qui l'amena à exprimer des réserves envers l'adhésion au Marché commun⁵⁸. Contre Denis de Rougemont et l'*Union Européenne Suisse* qui préconisaient, à terme, l'abandon de la neutralité⁵⁹, Lasserre estimait que la Suisse n'avait pas à s'inféoder sans réserve à une Europe *partielle*, l'Europe occidentale ($\frac{1}{3}$ du territoire, $\frac{3}{5}$ de la population

53 A cette occasion, D. L. avait critiqué, en termes très vifs, la politique de Motta visant à soustraire la Suisse aux sanctions et aux engagements (limités) pris en 1920. *Les Cahiers protestants*, 1935, p. 461–470, et *Gazette de Lausanne*, 10 janvier 1936.

54 D. L.: «La Neutralité suisse et l' Organisation des Nations-Unies», t.-à-p. de «*La Suisse 1947*». *Annuaire de la NSH*, p. 7. Deux autres textes de D. L. sur ce sujet: «Après la conférence de San Francisco. Une expérience suisse peu connue: les cantons médiateurs», *La Suisse*, 29 juin 1945; «Neutralität und Vermittlung innerhalb der alten Eidgenossenschaft», t.-à-p. de 4 articles de D. L. publiés par la Société suisse des maîtres d'histoire, 1946, 37 p., FDL 3/8. Sur l'ensemble de la question: Hans Haug: *Das Verhältnis der Schweiz zu den Vereinten Nationen*, Berne/Stuttgart, 1972.

55 D. L.: «La Neutralité suisse...», p. 8.

56 *Ibid.*, p. 9.

57 Notes manuscrites, FDL 2/4.

58 Sur ce problème: Pierre Du Bois: *La Suisse et le défi européen, 1945–1992*, Lausanne 1989.

59 «Résolution du Congrès de l'Union Européenne suisse des 24 et 25 novembre 1962 à Baden», *Europa*, XII, 1962.

du continent et moins de la moitié de ses Etats), qui ne constituait pas l'Europe entière⁶⁰, «Europe de la vérité» opposée à une «Europe de l'erreur» marxiste: à cette position doctrinaire et manichéenne marquée par l'esprit de la guerre froide, il opposait un message de tolérance et de coexistence pacifique fondé, une fois encore, sur l'expérience de notre passé national: ainsi la coexistence des deux confessions en Suisse depuis 1712.

Contre l'antisémitisme

Par ses études de théologie, par solidarité innée de descendant de «parpillot» envers les minorités persécutées, par sympathie personnelle enfin, David Lasserre était devenu un très bon connaisseur de l'histoire du peuple juif. Il s'appuyait sur une lecture critique des grands travaux de Lagrange, Sombart, Jules Isaac, etc. Sous sa direction, la Bibliothèque des quartiers de l'Est acquit une riche collection d'ouvrages sur le judaïsme et le destin du peuple d'Israël⁶¹. Il participa au mouvement de rapprochement spirituel entre Juifs et chrétiens⁶², adhérant pleinement aux résultats de la rencontre de Seelisberg qui, en 1947, avait réuni d'éminentes figures des deux confessions. Les «Dix Points» de Seelisberg rappelaient solennellement une série de convergences entre ces dernières et proposaient des mesures précises visant à éliminer l'antijudaïsme chrétien.

Après la création de l'Etat juif en mai 1948, Lasserre devint un véritable militant de la cause sioniste, sans jamais cesser pourtant de s'interroger, avec lucidité, sur certains points controversés (Etat laïc ou théocratique, etc.)⁶³. Cette sympathie envers Israël – non générale dans le milieu libéral où d'aucuns voyaient dans l'Etat des kibboutz un avant-poste du communisme au Proche-Orient! – était partagée par ses amis William Rappard et Albert Picot⁶⁴.

Tout cela, mais aussi l'esprit de tolérance qui caractérisa sa vie et sa pensée, ne pouvait que le conduire à une opposition intransigeante à l'antisémitisme. Pour mieux apprécier le courage (alors parcimonieusement répandu) et la noblesse de cette attitude, il convient de se rappeler

60 D. L.: «La Suisse et l'Europe», *Les Cahiers protestants*, N° 1, janvier-février 1951, p. 14-18 (dialogue contradictoire suite à une allocution radiodiffusée de Denis de Rougemont).

61 Liste du 8 juin 1956 (plus de 150 titres sur ce sujet). FDL 2/5.

62 Cf. *L'Amitié judéo-chrétienne*, publication trimestrielle, dès 1948, à laquelle collaborèrent, entre autres, Henri Bédarida, le R.P. Daniélou, Jules Isaac, le grand rabbin Kaplan et Jacques Madaule.

63 Plusieurs articles de D. L. dans *Les Cahiers protestants*, notamment «A propos du mouvement sioniste», N°s 6-7, septembre-octobre 1948, p. 366-381.

64 Cf. texte ronéotypé de la conférence d'Albert Picot devant la Communauté israélite de Genève, 30 novembre 1954. FDL 2/5.

l'atmosphère antisémite délétère qui empoisonnait la Suisse des années vingt et trente⁶⁵. Même l'Eglise protestante vaudoise n'avait pas complètement échappé aux compromissions⁶⁶. L'un des rares ecclésiastiques engagés contre l'antisémitisme, le pasteur Théophile Grin, déplorera plus tard la «prudence maladive» du corps pastoral. Encore le soutien, fort mesuré, d'une partie des Eglises n'était-il pas dénué d'ambiguïtés: appui moral (à défaut d'être actif et concret) aux Juifs persécutés certes, mais en même temps volonté de les convertir, de les arracher à l'aveuglement qui les avait conduits à rejeter le Sauveur...

David Lasserre s'engagea dans une véritable campagne d'information et d'éducation. Dès 1934, il donna une série de «cours-conférences» à la Maison du Peuple de Lausanne, prolongée par une vaste tournée à travers la Suisse romande⁶⁷. S'ingéniant à détruire systématiquement mensonges et préjugés, il s'appliqua à apporter au public les références objectives susceptibles de l'amener à porter lui-même un jugement critique sur l'antisémitisme. Cette démarche, plus rationnelle qu'affective, privilégiant les faits et non le pathos, nous paraît révélatrice du caractère de cet intellectuel. Il ne ménageait point ses critiques sévères envers les responsabilités de l'Eglise chrétienne dans les origines de l'antijudaïsme et même dans le génocide⁶⁸. Anne-Marie Im Hof-Piguet, dans son livre de souvenirs *La Filière*, souligne l'influence de l'enseignement de Lasserre sur sa détermination d'aider de jeunes Juifs à franchir clandestinement la frontière, en 1943–1944, faisant ainsi passer l'éthique avant la Sainte Légimité⁶⁹.

Il n'y eut pas, dans le canton de Vaud, de lutte concertée et organisée contre l'antisémitisme. Elle resta le fait de quelques rares individus. Lasserre fut de ceux-là⁷⁰.

* * *

La vie de David Lasserre nous paraît illustrer deux intérêts majeurs du genre biographique souvent décrié.

Comme celle de William Rappard, la personne de Lasserre s'inscrit dans

65 Voir Aaron Kamis-Müller: *Antisemitismus in der Schweiz 1900–1930*, Zurich 1990, et Catherine Karp: *La question juive et l'antisémitisme dans le canton de Vaud 1930–1940*, mém. lic. Fac. Lettres, Lausanne 1976.

66 Cf. Claude Cantini: *L'Eglise nationale vaudoise et le fascisme*, Lausanne 1985.

67 FDL 2/5: 2 cartons contenant de multiples notes et textes de conférences, 1934–1940. Parmi les nombreux articles de D. L. sur la question, signalons «Le problème juif», *La Société des Nations* (Bulletin de l'Association suisse pour la SdN), N° 9, 15 septembre 1934, p. 74–75. Voir aussi le bel article de W. Rappard: «De l'antisémitisme en Allemagne et en Suisse», *Les Cahiers protestants*, 1935, p. 449–460.

68 D. L.: «L'antisémitisme de l'Eglise chrétienne», *Les Cahiers protestants*, N° 1, janvier-février 1939, p. 7–18.

69 A.-M. Im Hof-Piguet: *La Filière*, Yverdon: éd. de la Thièle, 1985, p. 17.

70 Sur les actions de solidarité avec les Juifs persécutés et le dialogue judéo-chrétien, Aaron Kamis-Müller: «Les Juifs en Pays de Vaud», *Vie juive en Suisse*, Lausanne 1992, p. 147–151.

un réseau serré de relations amicales et intellectuelles. Autant de milieux dans lesquels, à travers lui, nous pénétrons.

Homme d'une société, d'une tradition, d'un milieu social et spirituel – la bourgeoisie libérale protestante – il n'est toutefois pas totalement représentatif, emblématique de ce groupe. Sans qu'on pût jamais le considérer comme un marginal, il fut un individualiste critique. Sa vie, ses choix illustrent donc le champ des possibles, dans un cadre (social, religieux, politique) certes formateur mais non contraignant, ni mécaniquement déterminant. En un mot ils attestent l'espace d'une liberté humaine, au sens sartrien.

Lasserre incarne bien une frange de l'élite bourgeoise refusant tout repli nationaliste de la Suisse sur elle-même comme toute compromission avec la droite autoritaire, et ouverte aux questions sociales.

Enfin – et ce sera notre conclusion – l'historien ne saurait, au nom d'une hypothétique «neutralité» scientifique, occulter en lui le citoyen. Sans partager toutes les idées de David Lasserre, nous estimons que cet homme, figure attachante, souvent courageuse et injustement oubliée d'intellectuel engagé, a sa place dans l'histoire des idées des années 1920 à 1960 en Suisse.